



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 28 septembre 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-09-28_2454

**Budget annexe assainissement géré en DSP
de l'Etablissement Public Territorial
Affectation définitive du résultat 2020**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre à 18h30 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 22 septembre 2021.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Présent		P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Représentée	Mme Labrousse	P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	M. Ben-Mohamed	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Représenté	Mme Bensarsa Reda	P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		P
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	M. Vilain	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Absente		
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Absent		
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Absente		
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Représenté	Mme Dupart	P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	Absent		
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	M. Gaudin	P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Présente		P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	M. Grousseau	P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	M. Vielhescaze	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Représenté	Mme Nowak	P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	Mme Tordjman	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Représenté	Mme Leurin-Marcheix	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	Mme Amkimel	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	M. Taupin	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	Mme Leydier	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Absente		
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	M. Maitre	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Absent		
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme Daumin	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Représenté	M. Sac	P
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	Mme C. Lefebvre	P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Présente		P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P

Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	Mme Abdourahamane	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Absent		
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	Mme Troubat	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	M. Bell-Loch	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	M. Segura	P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Présente		P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	M. Bouyssou	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	M. Gonzales	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Présent		P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Présente ⁽¹⁾		P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	Mme Ebode Ondobo	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	M. Lipietz	P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Absent		
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Conan	Représenté	Mme Ostermeyer	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Représenté	Mme Gaulier	P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	Mme Dorra	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	M. Aggoune	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Présent		P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	M. Defremont	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Présente		P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Représentée	M. Dufour	P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	Mme Sourd	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Représentée	Mme Chavanon	P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	M. Kennedy	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Absent		
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Présent		P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Représenté	M. Afflatet	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	Mme Vermillet	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	M. Beucher	P

(1) Jusqu'à la délibération n°2021-09-28_2469

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie Troubat

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2448 à 2469	55	38	93
2470 à 2485	54	38	92

Exposé des motifs

En application de l'instruction comptable M49, le conseil territorial doit, au titre du dernier exercice clos, et après adoption du compte administratif de cet exercice, procéder à l'affectation définitive des résultats de cet exercice.

Ceux-ci sont alors repris au budget de l'exercice, à travers une décision modificative spécifique dénommée budget supplémentaire (BS). Si cela n'a pas déjà été fait par anticipation, ce même BS devra reprendre les Reports (dénommés Restes à réaliser du Compte administratif).

L'affectation s'effectue dans les conditions suivantes :

Lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire il doit, en priorité et obligatoirement, couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, ce dernier devant intégrer le besoin de financement découlant de la reprise des restes à réaliser.

Ensuite, en cas de solde disponible, celui-ci peut librement être conservé en fonctionnement ou directement affecté en investissement.

Compte tenu des écritures retracées aux comptes administratif et de gestion 2020, les résultats sont

A/ Section de fonctionnement :

(A) Recettes de fonctionnement titrées :	967 046,05 €
(B) Dépenses de fonctionnement mandatées :	1 485 436,48 €
(C) Excédent 2019 reporté :	1 284 335,55 €
(D) Solde d'exécution 2020 (A-B+C) :	765 945,12 €
(E) Besoin de financements (N) :	0 €
<i>Compte 1068 au BS 2021 sous réserve d'adoption de la délibération d'affectation définitive du résultat</i>	
(F) Excédent de fonctionnement 2020 reporté (D-E) :	765 945,12 €
<i>Compte 002R au Bs 2021 sous réserve d'adoption de la délibération d'affectation définitive du résultat</i>	

B/ Section d'investissement :

(G) Recettes d'investissement titrées :	694 226,22 €
(H) Dépenses d'investissement mandatées :	1 019 422,80 €
(I) Excédent 2019 reportés	802 173,28 €
(J) Solde execution 2020 (G-H+I) :	476 976,70 €
<i>Compte 001R au Bs 2021</i>	
(K) Restes à réaliser recettes	330 093,93 €
(L) Restes à réaliser dépenses :	106 363,98 €
(M) Solde des restes à réaliser (K-L) :	223 729,95 €
(N) Besoin de financements (J+M) :	0 €
<i>Compte 1068 au BS 2021 sous réserve d'adoption de la délibération d'affectation définitive du résultat</i>	

Il est rappelé qu'au 1er janvier 2021, le mode de gestion de cette compétence, sur le territoire de la commune de Morangis, a évolué. De ce fait la gestion en a été transférée au budget autonome assainissement.

Le conseil doit donc confirmer que les résultats d'exploitation et d'investissement liés à cette commune seront transférés au budget autonome assainissement dans le cadre du budget supplémentaires 2021.

Il est rappelé que les modalités de transferts sont les suivantes :

- Reprise de l'intégralité des résultats au budget annexe assainissement,
- Reversement des résultats de la commune de Morangis au budget principal de l'EPT
- Reversement des résultats de la commune de Morangis du budget principal au budget autonome assainissement.

Ces mouvements seront inscrits aux BS 2021 de ces 3 budgets.

Il est précisé que - pour des raisons techniques liés au logiciel comptable - la reprise des Restes à Réaliser et des Rattachements 2020 (transferts du budget annexe au budget autonome) n'a pas été possible. Ces engagements sont donc repris directement au BS 2021 du budget autonome assainissement (en décisions nouvelles)

Il est proposé au Conseil Territorial :

De conserver en section de fonctionnement, compte tenu des résultats de la section d'investissement, l'intégralité du solde excédentaire de cette section, soit la somme de 765 945,12€, qui sera repris au budget supplémentaire 2021 (compte 002 en recette).

De confirmer que les résultats d'exploitation et d'investissement de la commune de Morangis seront transférés au budget autonome assainissement.

De prendre acte du traitement spécifiques des reports et rattachements 2020 concernant la commune de Morangis.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu le compte de gestion 2020 du Budget annexe assainissement géré en DSP de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre présenté par le comptable public ;

Vu le compte administratif 2020 du Budget annexe assainissement géré en DSP de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre présenté par l'ordonnateur ;

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2020 du Budget annexe assainissement géré en DSP de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre établis par l'ordonnateur ;

Entendu le rapport de Mme Stéphanie Daumin,

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Décide :

- De conserver en section de fonctionnement, compte tenu des résultats de la section d'investissement, l'intégralité du solde excédentaire de cette section, soit la somme de 765 945,12 €, qui sera repris au budget supplémentaire 2021 (compte 002 en recette).
- De confirmer que les résultats d'exploitation et d'investissement de la commune de Morangis seront transférés au budget autonome assainissement.

2. Prend acte du traitement spécifiques des reports et rattachements 2020 concernant la commune de Morangis.

3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 93

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 04 octobre 2021 ayant été publiée le 04 octobre 2021



A Vitry-sur-Seine, le 1^{er} octobre 2021
Le Président

Michel LEPRETRE